

### Les actions et réalisations des représentants de la FCPE :

- ✓ Participation au **CEL** (Contrat Educatif Local) pour améliorer la vie des enfants aux différents temps de leur journée :
  - mise en place des **Ateliers Éducatifs du Soir** (étude + garderie jusqu'à 19 heures) en élémentaire
  - **activités proposées sur le temps de midi** en partenariat avec les associations sportives et culturelles de la ville
  - Mise en place de **l'accueil pré-scolaire en élémentaire** (à partir de 7h30)
- ✓ **Entretien et l'équipement des bâtiments**, par exemples :
  - à R.Rolland : réfection de la cantine, des sanitaires
  - à P.V.Couturier : réfection de la toiture, de la cour
  - à l'Étang : installation de rideaux occultants dans toutes les classes ; mobilier pour la bibliothèque.
- ✓ **La Sécurité aux abords des écoles** : Suite à notre action « Sur le chemin des écoliers » (2001/2002) en partenariat avec la Municipalité
  - généralisation des « gilets jaunes » aux entrées et sorties des écoles
  - aménagement de « zone 30 km/h » aux abords de P.V.Couturier et Romain Rolland
  - installation de barrières de protection en limite chaussées/trottoirs
  - enlèvement du container de dépôt de verre devant l'Étang
  - marquage de places handicapés devant les écoles
- ✓ **La restauration** : participation aux commissions des menus pour l'amélioration des repas ; obtention de garanties satisfaisantes quant à la qualité et la traçabilité de la viande bovine...

### Poursuivre en 2006/2007...

- **L'entretien des bâtiments** : réfection des peintures intérieures, des installations électriques, remplacement des fenêtres, travaux d'insonorisation des classes...
- **Veiller au bon fonctionnement des équipements et du matériel** (salle informatique R. Rolland, jeux de cour, cabanon à vélos...)
- **La sécurité aux abords des écoles** :
  - Poursuite des aménagements routiers pour garantir une meilleure sécurité des piétons : zone 30 rue P. Séward (R. rolland)
  - Développement de l'action « marchons vers l'école » (R.Rolland)
  - Délimitation de la zone piétonne rue D. Casanova : mise en place de jardinières ou autres (l'Étang)
- **L'encadrement des enfants sur les temps d'accueils péri-scolaires (matin, midi et soir)** : ATSEM et vacataires en nombre suffisant, gestion du ramassage scolaire en bus, nomination d'une personne référente assurant la gestion administrative et un lien avec les familles
- **Le temps de midi** : rester vigilants quant à la qualité et la quantité des repas, les conditions d'accueils et la proposition d'activités
- **Le rythme scolaire** : rester vigilants quant à son application
- **Apprentissage des langues étrangères** : la possibilité de choisir